

## Panorama de Wallis-et-Futuna

### CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu du territoire	Mata'Utu
Superficie	142 km <sup>2</sup>
Situation géographique	Pacifique Sud; Paris à 22 000 km, Suva à 780 km; Nouméa à 2 500 km
Langues parlées	Français, Wallisien et Futunien
Monnaie	Franc Pacifique - F CFP - (XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	<b>Collectivité d'outre-mer</b> à statut particulier
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet, Administrateur supérieur

#### Du protectorat au statut particulier

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des austronésiens qui colonisèrent vers 1 500 ans av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prirent **possession de l'île d'Uvea** au XV<sup>e</sup> siècle, tandis que les Samoans s'imposèrent à Futuna au XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1616, Futuna et Alofi furent découvertes par les navigateurs hollandais Jacob Le Maire et Willem Shouten, qui les baptisèrent « les Îles de Horn ». Uvéa fut visitée, en 1767, par le navigateur anglais Samuel Wallis qui donna son nom à l'île.

La **présence européenne s'intensifia avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel**. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia fut ensuite ratifiée en 1887 pour Wallis et en 1888 pour Futuna.

En 1942, Wallis fut utilisée comme base arrière par les États-Unis pour **répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique**. 6 000 soldats s'installèrent sur l'île qui connut une période d'abondance.

La **population de l'archipel** adopta par référendum, en 1957, le **statut de Territoire d'outre-mer**. Celui-ci est confirmé juridiquement par la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961.

#### L'organisation institutionnelle

En 2003, l'archipel devient une **Collectivité d'outre-mer** à statut particulier. Le statut, en plus des institutions propres à la République, **reconnait l'existence** des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

- **l'État**, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif ;
- **l'Assemblée territoriale, composée de 20 membres, est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation par l'Administrateur supérieur ;**
- les Circonscriptions, au nombre de trois (Uvea, Alo et Sigave), disposent de compétences semblables à celles **d'une commune métropolitaine ;**
- les Chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les problèmes fonciers et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

## UNE POPULATION EN DIMINUTION

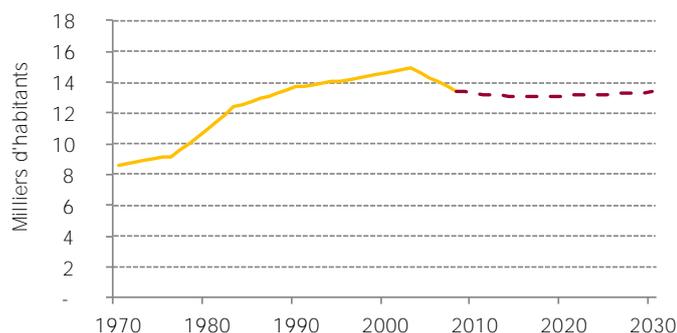
Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et l'essor de l'activité minière dans le Pacifique, de nombreux habitants de Wallis et Futuna ont émigré, principalement vers la Nouvelle-Calédonie. Cette collectivité accueille dorénavant une population d'origine wallisienne et futunienne supérieure à celle résidant sur le Territoire (plus de 20 000 personnes contre moins de 14 000 sur l'archipel).

En cinq ans (entre 2003 et 2008), l'archipel a perdu 10 % de sa population, en raison des nombreux départs et d'une baisse de la natalité. La tranche des résidents âgés de 20 à 34 ans a notamment diminué de plus d'un quart.

Indicateurs démographiques	Wallis et Futuna	France <sup>(1)</sup>
Population (millions pour la France, 2008)	13 445	65,4
Population à Wallis (2008)	9 207	
Population à Futuna (2008)	4 238	
Part des moins de 20 ans (% , 2008)	41,0	25
Part des 20-59 ans (% , 2008)	47,7	52
Part des 60 ans et plus (% , 2008)	11,3	23
Densité de population (hab/km <sup>2</sup> , 2008)	94,7	114,8 <sup>(2)</sup>
Taux de croissance annuel moyen (% , 2003-2008)	-2,1	0,6 <sup>(3)</sup>
Taux de natalité (‰, 2008)	16,0	12,7
Taux de mortalité (‰, 2008)	5,4	8,5
Taux de mortalité infantile (‰, 2005-2008)	5,2	3,5
Indice conjoncturel de fécondité (2008)	2,0	2,0 <sup>(4)</sup>
Espérance de la vie à la naissance (années, 2005-2008)	74,3	78,2/ 84,8 <sup>(5)</sup>

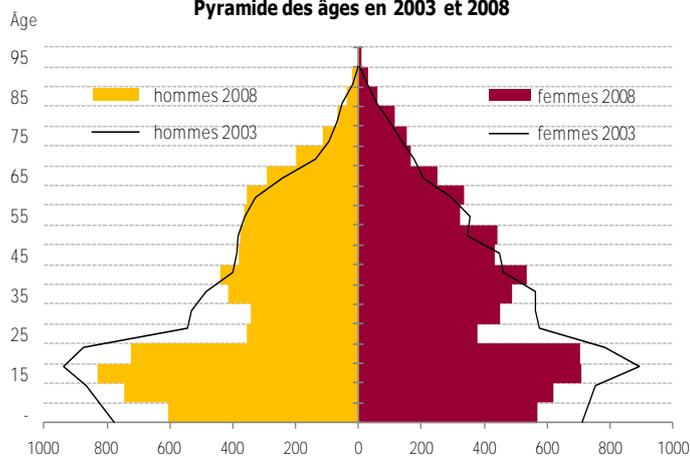
(1) Bilan démographique de l'INSEE 2011 ; (2) Densité de la population métropolitaine au recensement de 2009 ; (3) Entre 2002 et 2012 ; (4) ICF en 2008 ; (5) Hommes/femmes  
Sources : STSEE, INSEE

### Population à l'horizon de 2030



Sources : STSEE, CPS (projection)

### Pyramide des âges en 2003 et 2008



Source : STSEE

## PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

L'économie de Wallis-et-Futuna est restée très traditionnelle ; l'autoconsommation y est forte. Le secteur public est l'élément moteur de l'économie et concentre plus de la moitié de la création de richesse. Les exportations sont quasiment inexistantes en raison de l'éloignement de marchés potentiels et le tourisme peu développé.

En absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés, la taxation des importations est le principal revenu du Territoire.

### Principaux indicateurs économiques

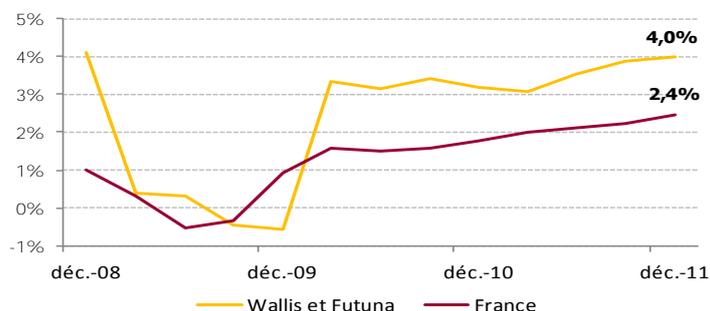
	Wallis-et-Futuna	France
PIB (milliards de F CFP, 2005)	18 <sup>(1)</sup>	205 018
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2005)	1 211	3 256,4
Part des administrations publiques dans le PIB (% , 2005)	54,0	17,9
Taux de dépendance <sup>2</sup> aux importations (% , 2005)	26,7	27
Dépenses de l'Etat dans la collectivité (milliards de F CFP, 2011)	12,4	-

(1) Estimation Cerom ; (2) (imports)/(PIB)  
Sources : CEROM, Douanes, Trésor Public, INSEE

### Une hausse des prix marquée par le prix de l'énergie

En 2011, l'indice des prix atteint 4,0 % en raison de la hausse des cours mondiaux du pétrole. Sur les quatre dernières années, les prix de l'alimentation et de l'énergie ont en moyenne progressé respectivement de 3,9 % et de 5,9 % par an. L'IPC suit globalement la même tendance que celle de la France. Il est de plus impacté par la dépréciation du F CFP par rapport aux monnaies des pays de la région d'où est importée plus de la moitié des biens alimentaires.

### Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)

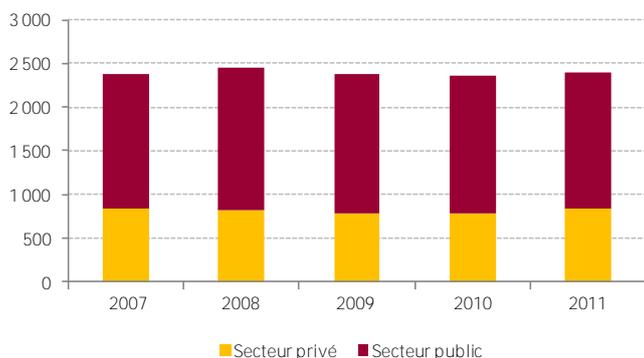


Sources : STSEE, INSEE

## Une concentration de l'emploi dans le secteur public

Au cours des cinq dernières années, les effectifs salariés sont restés stables avec en moyenne 2 400 salariés déclarés. Le secteur public et semi-public concentre deux tiers de l'emploi salarié.

Emploi salarié



Emploi	2007	2011 <sup>(p)</sup>	Evol. 2011/2007 <sup>(1)</sup>
<b>Emploi total</b>	<b>2 386</b>	<b>2 404</b>	<b>0,2%</b>
Industrie /agriculture	94	88	-1,6%
BTP	91	119	6,9%
Commerce	287	283	-0,4%
Services marchands	365	351	-1,0%
Services non marchands	1 549	1 563	0,2%

(1) Evolution moyenne par an ; (p) provisoire  
Source : CPSWF

Emploi déclaré à la CPSWF et fonctionnaires détachés

Sources : CPSWF, Adsup, Vice-Rectorat

## Un Territoire fortement importateur

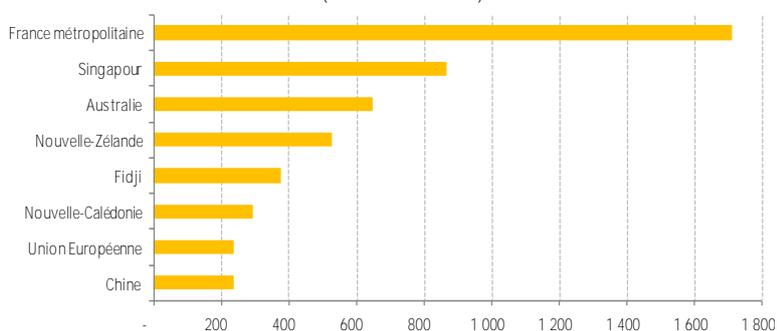
Wallis-et-Futuna exporte très peu et doit s'approvisionner largement à l'extérieur. Malgré les 22 000 km qui séparent l'archipel de la métropole, celle-ci est le premier fournisseur du Territoire (27 % du total). Singapour est le deuxième fournisseur et approvisionne Wallis-et-Futuna en hydrocarbures. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et Fidji représentent un quart des importations.

Importations en valeur (millions de F CFP)	2011
Industries agricoles et alimentaires	1 639
Industries des biens intermédiaires	1 079
Energie	1 057
Industries des biens de consommation	987
Industries des biens d'équipement	866
Industrie automobile	474
Agricoles, sylvicoles et piscicoles	128
<b>Total</b>	<b>6 229</b>

Source : Douanes

Les principaux fournisseurs en 2011

(en millions de F CFP)



Source : Douanes

## LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'économie wallisienne et futunienne se caractérise par l'importance du secteur administratif et son rôle moteur. Ainsi, les autres secteurs (commerce, BTP et services) dépendent fortement des besoins engendrés par le secteur public via les salaires versés, les travaux d'investissements, etc.

L'agriculture regroupe 19 % des entreprises patentées dont la moitié relève du secteur de la pêche. En revanche, ce secteur demeure très traditionnel et peu formalisé, emploie très peu de salariés. L'encours de crédits à ce secteur représente moins de 1 % des crédits distribués.

Principaux indicateurs sectoriels	2011	2011/2001 <sup>(1)</sup>		2011	2011/2001 <sup>(1)</sup>
Importations de ciment (millions de F CFP)	91	-1,8%	Marchés publics notifiés secteur BTP (millions de F CFP)	1 009	n.d
Immatriculations de véhicules neufs (nombre)	163	0,9%			
Nombre d'entreprises (patentes)	477	n.d	Elèves scolarisés - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> degré (nombre)	4 101	-2,4%
dont agriculture, élevage, pêche (%)	19		Trafic aérien international (nombre de passagers)	29 412	3,5%
dont construction (%)	15		Trafic aérien domestique (nombre de passagers)	13 606	1,6%
dont commerce (%)	23				

(1) Taux de croissance annuel moyen ; nd : non disponible

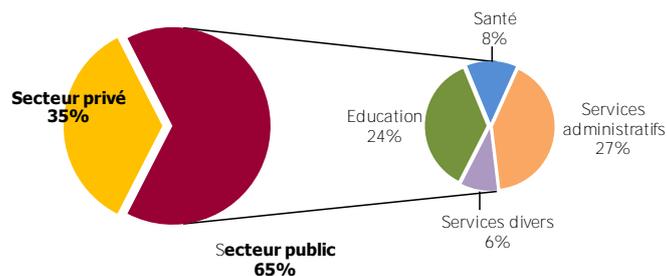
Sources : Douanes et contributions diverses, Cellule des marchés publics, CPSWF, Aviation civile

## Un secteur public, moteur de l'économie

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire. La moitié des transferts de l'Etat est destinée à la rémunération de personnel des services publics. L'éducation concentre un quart du total des salariés et la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à trois ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose le système de santé de Wallis-et-Futuna, emploie 8 % du total des salariés.

Le secteur public mobilise, en 2011, 18,5 % du total des crédits distribués (hors particuliers) destinés à financer différentes infrastructures (hôpital, électrification, etc.).

### Poids du secteur public dans l'emploi en 2011



Sources : CPSWF, Adsup, Vice-Rectorat

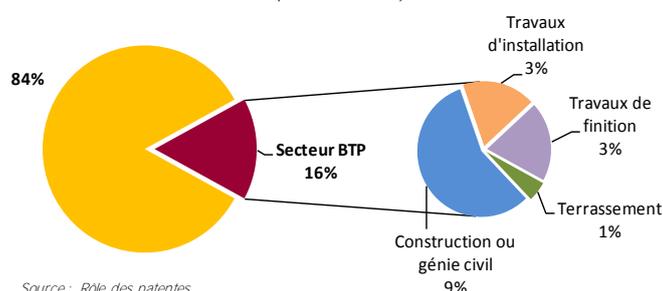
## Un secteur du BTP soutenu par la commande publique

Le BTP regroupe 16 % des entreprises patentées et emploie 12 % des effectifs du secteur privé (hors travailleurs occasionnels et petits entrepreneurs non déclarés). Ce secteur est principalement dynamisé par les chantiers engagés par l'Etat via les contrats de développement et par ceux financés grâce au Fonds Européen de développement (FED).

La demande des particuliers est faible en raison de l'arrêt des dispositifs de financement immobilier sur le Territoire.

### Répartition des entreprises du secteur du BTP

(au 30/09/2011)



Source : Rôle des patentes

## LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Une seule banque de détail est implantée sur l'archipel depuis une vingtaine d'années, la Banque de Wallis-et-Futuna. Dans ce contexte, le Trésor public continue d'assurer des services bancaires aux particuliers. D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et quelques banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie, propose également des microcrédits aux petits entrepreneurs.

Après plusieurs années de recul de l'encours de crédit, l'activité redémarre grâce à l'octroi de nouveaux concours aux ménages (+8,1 % en 2011) et aux entreprises (+4,1 %). La position extérieure nette des établissements de crédits est largement excédentaire, l'investissement demeurant limité.

### Indicateurs monétaires et financiers

	2007	2011
Masse monétaire (millions de F CFP)	6 252	7 815
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	2 996	3 117
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 387	4 003
Nombre d'habitants par guichet automatique	13 732	12 529
Nombre de comptes bancaires par habitant	0,51	0,61
Actifs financiers des agents économiques <sup>1</sup> (millions de F CFP)	4 430	5 668
Encours sains des agents économiques <sup>1</sup> (millions de F CFP)	1 318	1 504
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	17,5	16,2

(1) Au près des établissements de crédit locaux

Source : IEOM

### Indicateurs entreprises

	2011
Actifs financiers <sup>1</sup> (millions de F CFP)	2 140
Concours bancaires <sup>2</sup> (millions de F CFP)	1 137
Part des crédits d'exploitation (%)	8%
Part des crédits d'investissement (%)	74%
Part des crédits à la construction (%)	12%
Personnes morales en interdiction bancaire	9

### Indicateurs ménages

	2011
Actifs financiers <sup>1</sup> (millions de F CFP)	1 980
Concours bancaires <sup>2</sup> (millions de F CFP)	1 357
Part des crédits à la consommation (%)	79%
Part des crédits à l'habitat (%)	21%
Personnes physiques en interdiction bancaire	399

(1) Au près des établissements de crédit locaux

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

Source : IEOM

**NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2011.**

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : G. DELAMAIRE

Editeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : octobre 2012 – Dépôt légal : octobre 2012 – ISSN 1968-6277